



POUR ARRÊTER DE BROYER DU NOIR ? UNE SEULE SOLUTION !!!



Pour diffusion, le 4 juillet 2021 [page 1]

VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

BONNES VACANCES !



Enfin les vacances !

Cette période estivale n'a certainement jamais été aussi attendue. Même si la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous, les dernières préconisations gouvernementales vont nous permettre de changer d'air et de prendre un repos physique et psychologique bien mérité.

Que vous soyez juillettistes ou aoûtistes, toute l'équipe Cfdt vous souhaite d'excellentes vacances, prenez bien soin de vous et de vos proches !

Le calendrier social est bien rempli pour la rentrée et les mois qui suivent, revenons tous en pleine forme avec des batteries chargées à bloc.

Ressourcez-vous, profitez-en tout en vous protégeant !



L'accord prime péage signé par les organisations syndicales **CFDT-CGT-FO-UNSA** le 17 octobre 2017 arrivait à échéance le 31 décembre 2021.

Le 29 juin 2021, la direction a convoqué les organisations syndicales Sapr représentatives, **CFDT-CGT-FO** pour dresser un bilan de fin d'accord.

La direction a proposé aux organisations syndicales de proroger cet accord en l'état. Le constat étant positif et plus favorable aux salariés, toutes les parties ont convenu de proroger l'accord jusqu'au 31 décembre 2023.

Vous pouvez constater dans les tableaux ci-dessous classés par secteur et par métier, le bénéfice apporté par l'accord prime péage et le bienfondé de sa reconduction.



	Secteur pays d'aube	
	Prime moyenne annuelle	
	Avant accord	Avec accord
	2017	2021
ACP	730 €	960 €
Intervenants	534 €	1 078 €
Superviseurs	-	-

	Secteur pays de Caux	
	Prime moyenne annuelle	
	Avant accord	Avec accord
	2017	2021
ACP	252 €	810 €
Intervenants	341 €	872 €
Superviseurs	324 €	936 €

	Secteur vallée de seine	
	Prime moyenne annuelle	
	Avant accord	Avec accord
	2017	2021
ACP	945 €	1 077 €
Intervenants	998 €	1 310 €
Superviseurs	387 €	1 266 €

CHANGEMENT DE MUTUELLE... ... ET DE GESTIONNAIRE



La direction a décidé de lancer un appel d'offres afin de changer d'assureur (**Malakoff Humanis**) et éventuellement de gestionnaire (**Génération**).

Les raisons de ce changement invoquées par la direction sont:

- ⇒ Absence de visibilité des comptes de résultats
- ⇒ Manque de réactivité
- ⇒ Erreurs dans les prélèvements et/ou remboursements



Même si de leur côté, les salariés étaient plutôt satisfaits de Génération et Malakoff, la direction a décidé de les mettre en concurrence avec d'autres organismes.

Concernant l'assureur (actuellement Malakoff Humanis) deux candidats sont sortis du lot, **CNP** et **GENERALI**. Pour le gestionnaire, **Génération** reste en lice mais l'organisme **HENNER** s'est également positionné.

La direction s'est engagée à ce que ces changements se fassent avec des garanties équivalentes à aujourd'hui.

Nous connaissons les noms sur lesquels la direction a porté ses choix lors de la commission mutuelle de septembre 2021.

En tout état de cause, tous ces changements seront effectifs au 1^{er} janvier 2022.



ATTENTION !

En raison de la saturation du site internet compteformation.gouv.fr, un délai de quelques jours supplémentaires (non précisé) a été accordé après la date butoir du 30 juin, par le ministère. La CFDT ne peut que conseiller aux retardataires de tenter leur chance afin de ne pas perdre leurs heures de DIF en les transférant sur leur CPF. A vos claviers !



ET TOI ?
LE FLUX LIBRE,
TU EN PENSES QUOI ?



Enquête CFDT Flux-Libre

(Uniquement pour la filière péage d'A13 et A14)

Début juin, une enquête CFDT participative sur le Flux-Libre a été lancée. Certains d'entre vous y ont répondu.

La date butoir pour répondre était le 2 juillet mais si vous ne l'avez pas fait, c'est encore possible.

Il s'agit d'une 1^{ère} enquête CFDT qui est ouverte et laisse libre court à vos réflexions. Courant octobre, la CFDT sortira une enquête fermée avec des questions précises concernant la place à laquelle vous vous voyez dans ce projet qui va transformer votre vie professionnelle et personnelle.



VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

N°5 BRÈVE

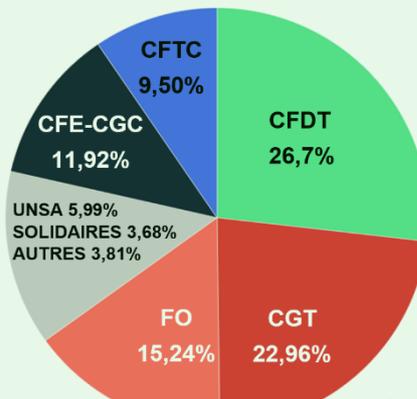
Représentativité syndicale nationale

En 2017, la CFDT devenait la 1^{ère} organisation syndicale française dans le privé. En 2018, la CFDT devenait la 1^{ère} organisation syndicale secteurs public et privé confondus, détrônant ainsi la CGT qui tenait cette place depuis la création des syndicats en France.

Le 26 mai 2021, lors d'une nouvelle mesure d'audience, la CFDT est arrivée pour la deuxième fois 1^{ère} organisation syndicale française.

La mesure de l'audience des organisations syndicales - établie tous les quatre ans - conditionne leur **représentativité** (au moins 8% des suffrages exprimés). Elle résulte du regroupement des scores enregistrés par les organisations syndicales sur le cycle 2017-2021 lors :

- ↳ des élections professionnelles (Comité social et économique) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2020 ;
- ↳ de l'élection syndicale organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile, qui s'est tenue du 22 mars au 6 avril 2021 ;
- ↳ des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2019.



Ces élections représentent 5 398 796 salariés qui ont voté !

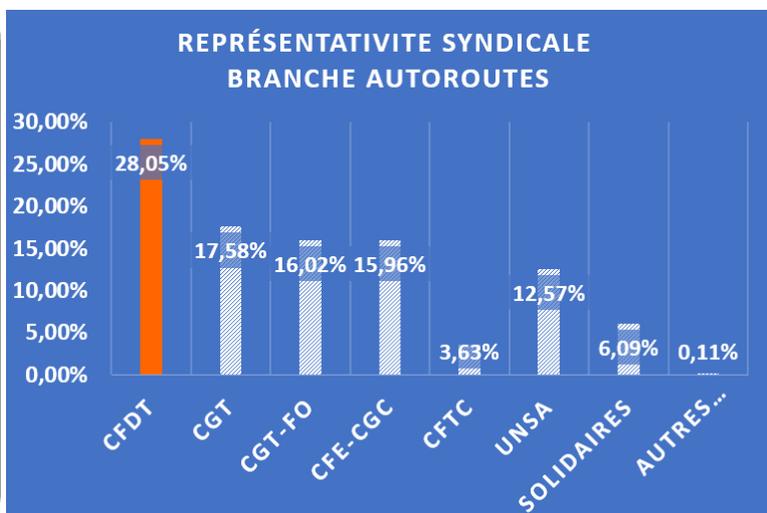
Représentativité syndicale (branche autoroutes "ASFA")

La nouvelle mesure d'audience syndicale vient également d'être réactualisée pour 4 ans au niveau de la branche autoroutes (ASFA).

La CFDT arrive largement en tête en reléguant la 2^{ème} organisation syndicale à plus de 10 points derrière elle. Tous ces bons résultats ne sont dus ni au hasard, ni à la chance!

C'est une volonté des salariés qui reconnaissent le travail effectué par les militants CFDT. Nous les remercions et serons dignes de leur confiance.

Avec un tel plébiscite, qui osera dire encore sérieusement que la CFDT est un syndicat de patrons ?



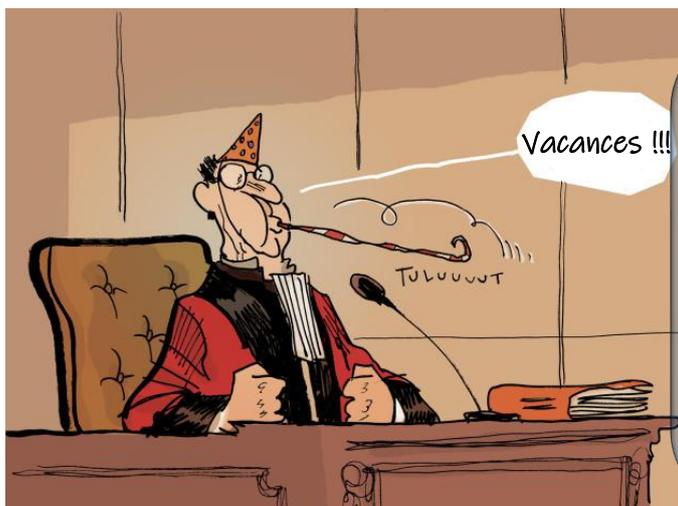
Pour arriver à ce résultat, 9910 salariés des autoroutes ont voté.

La légitimité de la CFDT en tant que 1^{er} syndicat est indiscutable

VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

N°6 BRÈVE



Contestation des élections professionnelles SAPN

Au moment où elle écrit cette brève, la CFDT n'a toujours pas connaissance d'une éventuelle date d'audience de la cour de cassation saisie par le syndicat CFE-CGC.

A plus d'un an et demi de mandat, la CFE-CGC arrivera-t-elle à ses fins, à savoir délégitimer le vote des salariés Sapn ? La CFDT l'ignore mais continuera à vous informer dès qu'elle aura du nouveau sur cette pitoyable affaire.

REJOIGNEZ LA CFDT

5 bonnes raisons pour adhérer à la CFDT !

1 MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

C'est souvent en dernier recours, lors de difficultés avec leur employeur ou en cas d'impasse professionnelle que les salariés viennent nous voir. Or, dans la plupart des cas, d'autres solutions sont possibles en amont.

2 QU'EST-CE QUE LE FONDS CNAS CFDT ?

Pour soutenir ses adhérents et leur offrir des services utiles, la CFDT s'est dotée d'une Caisse nationale d'action syndicale (CNAS) qui est aux côtés des adhérents au quotidien et en cas de coup dur.

3 LA CAISSE DE GRÈVE

Pour la CFDT, la grève n'est pas une fin en soi. Pour autant, elle a créé une caisse de grève. Cette caisse de grève permet de compenser la perte de salaire des adhérents CFDT pendant leur mobilisation. La CFDT est la seule organisation syndicale française à disposer d'une telle caisse pour ses adhérents en cas de retenues sur le salaire. (Voir conditions)

4 RÉPONSES À LA CARTE

Ce service d'accueil téléphonique est réservé aux adhérents CFDT afin de poser toutes leurs questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle. Le service *Réponses à la carte* est également accessible en ligne (<https://bit.ly/2N7c28z>).

5 ADHÉSION ÉLIGIBLE AU CRÉDIT D'IMPÔT

Tous les adhérents CFDT bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation acquittée. Les adhérents qui ne paient pas d'impôt auront droit à un remboursement de 66 % de leur cotisation payée à leur syndicat.



REJOIGNEZ LA CFDT



REJOIGNEZ LA CFDT



REJOIGNEZ LA CFDT



REJOIGNEZ LA CFDT